

Ministère

de la Marine
et des Colonies.

Direction du Personnel.

Bureau

des off. m^{tes} et civils,
2^e section, off. civils.

Paris le 5 8^{bre} 1836.

Monsieur,

par suite du décès de M. l'abbé
Leonard, j'ai nommé à l'emploi d'aumônier
de l'Ecole navale à Brest M. l'abbé
Sonard, qui, sur votre désignation, a été
précédemment chargé d'exercer les fonctions
de cet emploi à titre provisoire.

M. l'abbé Sonard recevra, à
compte du 1^{er} octobre, le traitement de 2000^{fr}
par an. Il devra réunir à son service
ordinaire celui qui aura pour objet
l'instruction religieuse de la compagnie des
mousses à Brest.

Agreés, Monsieur, l'assurance
de mon respect.

Le Vice-Amiral, Ministre
Secrétaire d'Etat de la Marine et des Colonies.

à M^{onsieur}
" l'évêque de Quimper.

Aucun